Rapport D'ACTIVITÉ

2022

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

LE DÉPARTEMENT Marne

CHAMBRE D'AGRICULTURE MARNE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Symbiose
pour des paysages de biodiversité

SYMBIOSE, UNE ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'association Symbiose, pour des paysages de biodiversité, **a été créée en 2012** par un collectif d'acteurs agissant sur le territoire de la **Champagne-Ardenne**.

Cette création fait notamment suite à la volonté de mettre en œuvre les résultats d'une étude et d'une expérimentation conduite sur un territoire de 36 communes à l'Est de l'agglomération rémoise.
Ce territoire regroupe en effet un grand nombre de problématiques courantes en champagne crayeuse, relatives à la biodiversité et aux corridors écologiques : manque de lieux de reproduction, de nichage pour l'avifaune, érosion des sols…

La **stratégie** d'actions de **Symbiose** repose sur **quatre axes forts** :
- un **partenariat** avec les organismes agissant sur la biodiversité : Symbiose s'appuie sur les compétences de ses adhérents pour structurer et mettre en œuvre les projets.
- une **approche globale** au niveau des analyses (transversalité des problématiques) : Symbiose doit répondre à des enjeux à la fois agronomiques et écologiques afin de garantir la pérennité de ses actions.
- une **échelle de cohérence territoriale** : Symbiose agit et déploie ses actions à l'échelle d'un territoire agricole (et non à l'échelle de la parcelle).
- une **capacité à reproduire les projets** : les actions sont conceptualisées afin de pouvoir être reproduites sur d'autres territoires.

Les principales **missions de Symbiose** sont de :
- **fédérer les acteurs** des territoires ruraux autour des problématiques de fonctionnalité et de préservation de la biodiversité
- **démontrer la compatibilité** entre agriculture de qualité et environnement
- **promouvoir la biodiversité** dans le respect du développement durable
- **conduire des programmes** de recherche, d'innovation et être un laboratoire d'idées.

Ces missions s'adressent :
- aux agriculteurs, aux acteurs du monde rural et autres bénéficiaires de l'espace rural
- au grand public, collectivités et entreprises privées
- aux élus régionaux, nationaux et européens

SOMMAIRE

Entretien avec
Hervé Lapie, Président de Symbiose, et Benoît Collard, Secrétaire général 4

La vie de l'Association 5

DES PARTENAIRES ET DES ADHERENTS
très impliqués 5

DES EXPERTS
sur le terrain au quotidien 6

DES REFERENTS
agriculteurs et apiculteurs 6

UN NOUVEAU PARTENAIRE
L'Office Français de la Biodiversité 7

UNE COMMUNICATION
active 7

DES EVENEMENTS
relayés dans la presse 8

Trame verte : les Agriculteurs du territoire s'impliquent 9

PLANTONS DES HAIES
Un programme national déployé dans la Marne 10

APILUZ
Des bandes de luzerne pour nourrir les pollinisateurs 11

TRAME BLEUE
Protéger les mares du Chaourçois (Aube) 14

TRAME BLEUE
Gérer et protéger des ressources en eau dans les Ardennes 15

SUD MARNE
Créer et restaurer une trame verte à l'échelle de 10 communes 16

RSE et Compensation des Entreprises : Symbiose, prestataire régional 17

MEDEF
Des haies pour compenser l'impact des Universités d'été 18

TOTAL
Des mesures de compensation écologique d'un parc éolien 18

Collectivités : une implication dans la trame verte 19

Innovation et partenariats scientifiques : du terrain aux publications 20

RTE
Analyser l'impact des aménagements sous pylône sur la biodiversité 20

APIBET
Etudier l'impact des néonicotinoïdes sur les pollinisateurs 21

URCA
Vers une publication dans deux revues scientifiques 22

Hervé Lapie, Président de Symbiose

«Dix ans d'existence et une reconnaissance nationale»

*«**Symbiose a été créée il y a 10 ans** grâce à la volonté de **cinq membres fondateurs** : la FDSEA51, Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA), la FRSEA, la Chambre régionale d'agriculture Champagne-Ardenne et la Fédération régionale des chasseurs de Champagne-Ardenne.*

***10 ans d'existence, 10 ans de projets, 10 ans à travailler** ensemble dans l'intérêt du territoire. Nous avons rapidement fonctionné de manière très efficace entre les partenaires de différents horizons, agricoles ou non. **Le rôle de Symbiose est d'initier des projets** avec l'espoir que ceux-ci se développent ensuite à grande échelle comme c'est le cas pour Apiluz depuis 2021.*

*Au bout de 10 ans d'existence, nous avons la satisfaction d'avoir **une association** qui s'est bien développée, **qui agit concrètement** et c'était l'objectif premier. Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus sollicités, ce qui nous permet de sélectionner les projets que nous souhaitons accompagner jusqu'au bout.*

***Je remercie les membres fondateurs** qui ont cru au projet, ainsi que **tous les partenaires** qui nous ont accompagnés pendant ces dix ans et qui poursuivent leur engagement à nos côtés, notamment les collectivités (Région Grand Est, DRAAF, Département de la Marne, Grand Reims, Pays de Châlons…), les structures du secteur agricole et viticole au sens large (Organisations professionnelles agricoles, coopératives, fondations…).*

*Il est absolument important de **continuer à concilier la production et la qualité de l'environnement** sur notre territoire.*

Benoit Collard, Secrétaire Général de Symbiose

Quels sont les faits marquants de l'année 2022 pour l'association ?

*Le **nombre de partenaires** s'est élargi avec l'arrivée de l'OFB. Les coopératives se sont engagées de façon encore plus importante (projet Apiluz, projets Trame bleue…) et reconnaissent le travail de symbiose. Nous notons également un **engagement plus spontané** des agriculteurs dans les projets de l'association : ils deviennent plus moteurs.*

*Les agriculteurs, viticulteurs et apiculteurs sont également **plus à l'écoute des messages** de Symbiose **sur la biodiversité** avec une approche plus positive sur le sujet. Mais il y a malheureusement une incohérence des mesures annoncées par les Pouvoirs publics en France et de plus en plus par Bruxelles concernant la biodiversité. C'est le cas par exemple des 3% de surfaces non productives qui auraient pu être orientées vers une obligation de production en faveur de la biodiversité.*

*Enfin, le **partenariat** engagé **avec l'Urca** depuis 2021 et les publications scientifiques attendues pour l'automne 2023 devraient nous **ouvrir d'autres horizons**.*

La vie de l'Association

Des partenaires et des adhérents très impliqués

Symbiose a fêté ses **dix ans d'existence** en 2022. Dix ans qui ont vu l'association se développer et obtenir une **reconnaissance régionale,** voire **nationale,** au travers de ses projets.
Pour la réalisation de ceux-ci, Symbiose s'appuie sur les compétences proposées par l'ensemble de ses partenaires dont certains sont adhérents à l'association.

Certaines structures sont particulièrement investies dans la mise en oeuvre technique des projets : les chambres d'agriculture de la Marne et des Ardennes, les Fédérations des Chasseurs de la Marne et des Ardennes, Miroir Environnement, le CPIE Sud Champagne, Réseau Biodiversité Abeille, l'ADASEA 51 et la FDSEA 51.

En 2022, l'association Symbiose compte **25 structures adhérentes**. L'ensemble des adhérents se retrouve en **Comité de pilotage** pour échanger et partager sur leurs projets respectifs. C'est une occasion de croiser les objectifs et de **construire des projets en partenariat.**

Des experts au quotidien sur le terrain

Isabelle Kouamo
Adasea

Sylvain Duthoit
CA51

Clara Amy
RBA

Solène Allart
FDC51

Jérémy Miroir
Miroir Environnement

Stéphane Bellenoue
CPIE Pays de Soulaines

Jérôme Schmit
FDSEA10

Des agriculteurs et apiculteurs référents

Jean-Marie Delanery
agriculteur référent
du **projet Tilloy et Bellay**

Jean-Baptiste Prévost
agriculteur référent
du **projet Sud Marne**

Catherine Godin
agricultrice référente
de la **plateforme de Berru**

Alexandre Martel
agriculteur référent
du **projet Medef**

Jean-François Maréchal
apiculteur impliqué dans les
projets Apibet et Tilloy et Bellay

Un financement public et privé

En complément des adhésions des membres, la **Région Grand Est**, le **Département de la Marne** et la **Chambre d'agriculture de la Marne** financent en partie les projets de Symbiose.

Certains projets (Plantons des haies, Apiluz...) reçoivent également des financements spécifiques de la part de **partenaires non adhérents**.

Un nouveau partenaire en 2022 : l'Office Français de la Biodiversité

Avec le démarrage des projets Trame Bleue, Symbiose travaille avec un nouveau partenaire : l'Office Français de la Biodiversité (OFB) **du département de l'Aube.**

Etablissement public à caractère administratif, créé au 1er janvier 2020, l'OFB est sous la **double tutelle** du Ministère de la transition écologique et solidaire et du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Au niveau départemental, l'OFB est issu du regroupement des structures départementales de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et de l'Agence française de la biodiversité.

Les **missions** du Service départemental de l'OFB sont **multiples** :

- **connaissance des milieux** aquatiques et terrestres (suivi des mares, des castors, inventaire opportuniste des espèces exotiques envahissantes…),
- **police de l'environnement** (60% de l'activité) qui comprend la police préventive et répressive dans les domaines de l'environnement (loi sur l'eau, espèces et espaces protégés, chasse, pêche, déchets, produits phytosanitaires…) et le signalement de la faune sauvage morte,
- **police sanitaire** (peste porcine africaine, grippe aviaire),
- **appui à la mise en œuvre des politiques publiques** (usages de l'eau, projets d'aménagement impactants, documents de planification…),
- **gestion/appui aux gestionnaires d'espaces naturels** (par exemple la réserve nationale de chasse et de faune sauvage du lac du Der),
- **appui aux acteurs et mobilisation de la société** tels que les collectivités dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale, les Territoires Engagés pour la Nature…

L'OFB de l'Aube **a partagé sa connaissance du terrain** au niveau départemental et son expertise écologique, permettant ainsi au comité de pilotage de Symbiose de mettre en place un protocole le plus efficient possible.

Une communication active

Une Page Facebook très suivie et partagée

L'actualité des différents projets de l'association continue d'être relayée sur la Page Facebook, atteignant **jusqu'à plus de 6 000 vues** (pour le projet Apiluz). Les nombreux partages des partenaires Symbiose permettent ainsi de donner un large écho à toutes nos actions. Merci à tous !

Une nouvelle video sur You Tube

Après une vidéo en 2021 destinée au monde agricole, une nouvelle video a été réalisée pour présenter Apiluz au grand public..

Un site web et une newsletter

Retrouvez également toutes les actualités et les informations de fond des projets de Symbiose sur notre site internet (symbiose-biodiversite.com), ainsi que l'avancement des différents projets via notre newsletter.

Pour accédez à nos newsletters, scannez-moi !

Des événements relayés dans la presse

Un **dossier de presse** a été envoyé à la presse agricole et grand public, régionale et nationale présentant Apiluz et plus globalement, les **aménagements agro-écologiques** favorables aux pollinisateurs à l'occasion de la visite sur le terrain organisée le 1er juillet après-midi après la tenue de l'assemblée générale.

Un **communiqué de presse** résumant les interventions du **colloque URCA-Symbiose** du 7 octobre 2022 a également été diffusé.

Il s'en est suivi de **nombreuses retombées presse.**

- **Apiluz**

Presse agricole et apicole régionale et nationale : 6 articles (Réussir Grandes Cultures, La Marne agricole, La France Agricole, La Champagne Viticole, Lettre Info FRSEA).

Presse grand public : 2 articles (Bonnes terres, L'hebdo du Vendredi) et 2 reportages TV (France 2 Télématin, France 3 Grand Est).

- **Colloque Symbiose-URCA**

Presse agricole : 2 articles (Cultivar, La Marne Agricole

- **Autres thématiques**

Presse agricole : 1 article (Marne Agricole)
Presse grand public : 2 articles (Matot Braine, L'Union), plusieurs passages sur France Bleu (JT du matin)

Pour retrouvez tous les articles, scannez-moi !

Trame verte : les agriculteurs du territoire s'impliquent

La protection et la restauration des trames vertes et bleues du territoire champardennais sont encore à ce jour un défi écologique majeur.

La **Trame verte** est un réseau formé de continuités écologiques terrestres.
Depuis plusieurs années, Symbiose travaille sur cette thématique essentielle à la préservation de la biodiversité en Champagne-Ardenne. En effet, l'évolution de l'agriculture régionale et le développement urbain ont conduit à une simplification des paysages régionaux, se traduisant par une diminution et une fragmentation des habitats naturels et semi-naturels.

Cette **homogénéisation des paysages** a induit une érosion **progressive de la biodiversité au sein et en marge** des agroécosystèmes, et par conséquent la perte des services rendus par les espèces perdues.

Or, la richesse spécifique locale dans les écosystèmes dépend pour une part conséquente du paysage environnant.

Trame verte : les objectifs de Symbiose

- Créer des connexions entre réservoirs de biodiversité
- Favoriser des espaces de circulation pour la faune et l'avifaune
- Contribuer au développement des auxiliaires et de la flore

SYMBIOSE permet de concevoir et développer des projets intégrant les **multiples expertises de partenaires** agissant pour la préservation de la biodiversité : agriculteurs, viticulteurs, apiculteurs, collectivités, réseaux de transports, entreprises....

Ces projets garantissent une application efficiente et en phase avec les caractéristiques techniques, environnementales et sociales du terrain.

Un des enjeux est également que les aménagements écologiques créés dans le cadre de ces projets s'inscrivent dans **une stratégie de schéma de continuités écologiques**, pour garantir leur efficacité et leur fonctionnalité à l'échelle d'un territoire.

Les Partenaires Techniques et Financiers des Trames Vertes

Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne
Miroir Environnement
Grand Est Alsace Champagne-Ardenne Lorraine — L'Europe s'invente chez nous
Le Département Marne
adasea pour la dynamique des territoires
A.B.A.T GIEE Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental
Chambre d'Agriculture Marne
Réseau Biodiversité pour les Abeilles
Lycée agricole Somme Vesle

Plantons des Haies : un programme national déployé dans la Marne

Symbiose a candidaté pour l'animation départementale du programme national « Plantons des haies » du plan France Relance lancé par l'Etat au printemps 2021.

L'association s'est entourée des partenaires compétents pour la réalisation du projet : la Fédération des Chasseurs de la Marne (FDC51) pour l'accompagnement individuel et collectif des plantations de haies, la chambre d'agriculture de la Marne (CA51) pour les projets d'agroforesterie, l'Adasea 51 et la FDSEA 51 pour la communication et les relais dans leurs réseaux.

Plus de **110 agriculteurs marnais** volontaires ont été r**encontrés en 2021 et 2022** par la Fédération des Chasseurs de la Marne ou la Chambre d'agriculture de la Marne pour **84 projets** accompagnés totalisant 22 km de haies simples, 65 km de haies double et plus de 15 km d'arbres intraparcellaires. Ces plantations permettront de favoriser la biodiversité autour et à l'intérieur des cultures.

Dans le Grand Est, 588 projets ont été déposés correspondant à la plantation de 810 km de haies et 213 km d'arbres intra-parcellaires.
L'enveloppe régionale du Plan de Relance a été consommée par tous les dossiers déposés avant avril 2022.

Le projet en chiffres

- 84 projets accompagnés
- 22 km de haie simple
- 65 km de haie double
- 15 km d' arbres intra-parcellaires

Les Partenaires Techniques et Financiers

Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne
Grand Est Alsace Champagne-Ardenne Lorraine L'Europe s'invente chez nous
Liberté • Égalité • Fraternité République Française
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
adasea pour la dynamique des territoires
FDSEA 51
Le Département Marne
Chambre d'Agriculture Marne

APILUZ : des bandes de luzerne pour nourrir les pollinisateurs en période de disette

Outre la restructuration du paysage par des aménagements végétaux pérennes, **d'autres initiatives se montrent efficaces pour développer la faune locale.** C'est le cas des bandes de luzerne non fauchées du projet APILUZ.

Apiluz, c'est quoi ?

Le projet APILUZ consiste à maintenir dans les parcelles de luzerne, des bandes non fauchées de trois mètres de large.

Objectif : fournir aux pollinisateurs la ressource alimentaire qui leur manque pendant la saison de récolte des cultures (période de juin-juillet).

Ce projet répond au service que rend la pollinisation à l'agriculture.

Le saviez-vous ?

Un hectare de bande de luzerne non fauchée :

- fait vivre 160 000 abeilles
- constitue une niche écologique pour de nombreuses autres espèces entomologiques
- ainsi qu'un refuge pour certaines espèces aviaires.

2022 : deuxième année à grande échelle

Après 1 842 km de bandes de luzerne non-fauchées (BNF) laissées en 2021 par près de 2 400 agriculteurs, le **projet** a été **reconduit en 2022 avec les mêmes objectifs de surface**. Au final, 2 422 agriculteurs se sont impliqués dans l'opération pour laisser 1 895 km de BNF, soit une surface totale de 568 ha dans six départements : Marne (68% de la surface totale de BNF), l'Aube (18%), les Ardennes (11%), l'Aisne, la Seine-et-Marne et l'Yonne. Cette année, **deux syndicats apicoles** (FGSAM et la Champagne apicole) **se sont joints aux financeurs** du projet.

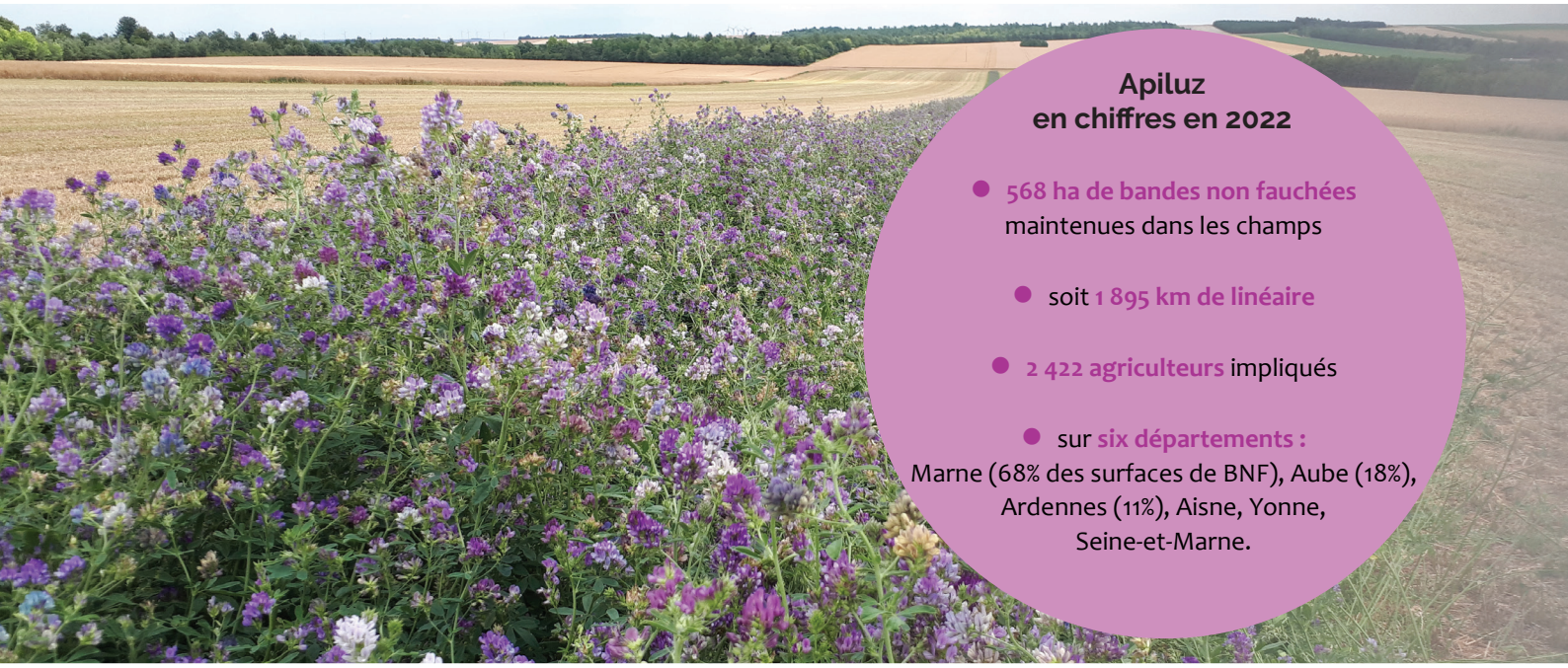

Apiluz en chiffres en 2022

- **568 ha de bandes non fauchées** maintenues dans les champs
- soit **1 895 km de linéaire**
- **2 422 agriculteurs** impliqués
- sur **six départements :** Marne (68% des surfaces de BNF), Aube (18%), Ardennes (11%), Aisne, Yonne, Seine-et-Marne.

La communication : un axe majeur de la réussite du développement d'Apiluz

Le **1er juillet** après-midi, les partenaires du projet Apiluz se sont réunis **à Somme-Vesle** pour présenter l'intérêt des bandes de luzerne non fauchées (BNF) et d'autres aménagements pour les pollinisateurs avec le **témoignage d'apiculteurs** et de **représentants de la filière luzerne**.

Retrouver leurs témoignage dans **l'article complet paru sur notre site**.

« Dans la nouvelle PAC qui démarre en 2023, des surfaces non productives seront obligatoires (3 à 4 % a priori) dans le cadre de la BCAE8 (Bonnes Conditions Agro-Environnementales).
La proposition que je fais dans les ministères (qui sont sensibles à l'impact du projet Apiluz) est d'intégrer également les BNF dans ces surfaces non productives. Cela pourrait suffire à remplir l'objectif des 3 à 4 % de surfaces non productives obligatoires.
Il reste cependant un problème réglementaire à lever : pour l'instant, ces aménagements ne peuvent pas se situer au milieu d'une culture. »

Eric Masset, président Coop de France Désydratation, le 1er juillet à Somme-Vesle

Apiluz en video

Après une vidéo en 2021 destinée au monde agricole, une **nouvelle video** a été réalisée avec un représentant des agriculteurs et des apiculteurs pour **présenter Apiluz au grand public**.
Elle valorise également le rapprochement entrepris avec les groupements d'apiculteurs en 2022.

Apiluz dans la presse

APILUZ a également fait l'objet de :

- **2 reportages TV** (France 2 Télématin et France 3 Grand Est),
- **dix articles** dans la **presse régionale et nationale** agricole, apicole et grand public.

En savoir plus sur Apiluz

Une grande diversité d'acteurs pour une même finalité

La réalisation d'un projet d'une telle envergure a été possible grâce à la diversité des acteurs qui s'y sont impliqués.

- 7 coopératives
- 1 distributeur alimentaire
- 2 fondations
- 2 syndicats apicoles

impliqués en 2022 dans le dispositif

Les Partenaires Techniques et Financiers d'Apiluz

adasea pour la dynamique des territoires
Capdéa
cérèsia
NORD EST FONDATION D'ENTREPRISE
CHAMBRE D'AGRICULTURE MARNE
LA COOPÉRATION AGRICOLE GRAND EST
CRISTAL UNION C'est ensemble que nous avançons.
Désialis
CHAMPAGNE APICOLE REIMS Syndicat Professionnel des Apiculteurs de l'arrondissement de Reims
FGSAM Fédération des apiculteurs de la Marne
FONDATION AVRIL RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
france LUZERNE
Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE L'Europe s'invente chez nous
LIDL
luzeal
Prodeva
Réseau Biodiversité pour les Abeilles
SUN DESHY
Tereos

Perspectives 2023 : Les données écologiques sur l'impact des BNF sur les pollinisateurs seront diffusées en mars 2023. Il restera à les exploiter pour valoriser ce dispositif et intéresser de futurs financeurs. Un groupe de réflexion a en effet été créé pour étudier la pérennisation du projet après 2023, date qui marquera la fin du soutien financier de Lidl représente environ 50% du coût du projet. .

Trame bleue : protéger les mares du Chaourçois (Aube)

***Symbiose élargit son champ d'action** avec deux projets concernant la Trame Bleue. A l'instar de la Trame verte, la **Trame bleue** est un réseau formé de continuités écologiques aquatiques et humides (cours d'eau, zones humides…) hors milieu marin. Elle contribue à l'**amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces**, et au bon état écologique des masses d'eau.*

Un premier projet concerne **six communes du Chaourçois** dans l'Aube : Chaource, Metz Robert, Les Loges Margueron, Lagesse, Les Granges et Cussangy.
Il s'inscrit dans le prolongement des mesures de préservation des batraciens et de leur biotope engagées par l'OFB.
L'**objectif** est de **protéger** des mares (**30 mares dans un premier temps**, sélectionnées pour leur intérêt) et leur biodiversité.

Ce **projet** est **financé par le Groupe Vivescia** et ses filiales industrielles (Malteurop, Grands Moulins de Paris et Délifrance) pour 5 ans à hauteur de 150 000 €.

Une **contractualisation pour prestation de service environnemental** (CPSE) sera mise en place **avec chaque agriculteur** pendant une durée de **5 ans**. Il obtiendra en contrepartie de l'application du cahier des charges prescrit, une **rémunération annuelle progressive** selon l'évolution de la qualité écologique de la mare.
Cette rémunération débutera à 400 € la 1ère année, puis 550 € la seconde année et 700 € les suivantes si la biodiversité a évolué positivement comparé au diagnostic initial de la 1ère année.

Fin 2022, les exploitations des communes concernées étaient en cours d'identification.

Perspectives : Au **1er trimestre 2023**, des diagnostics écologiques permettront d'identifier les mares les plus vulnérables à protéger en priorité. Le projet sera ensuite présenté aux agriculteurs concernés pour une signature des engagements de ceux-ci **entre mars et juin 2023.**

Symbiose espère réussir une nouvelle levée de fonds **en 2023 ou 2024** pour élargir le nombre de mares à plus de 40 (sur les 220 répertoriées sur ce secteur).

Le projet en chiffres

- 6 communes concernées
- 30 mares sélectionnées (dans un 1er temps)
- Un CPSE sur cinq ans
- 400 à 700 €/an de rémunération

Les Partenaires Techniques et Financiers

VIVESCIA — OFB Office Français de la Biodiversité — adasea pour la dynamique des territoires — fdsea 10 — CPIE Sud Champagne

Trame bleue : gestion et protection des ressources en eau (Ardennes)

Un **second projet Trame Bleue** va être déployé sur 5 ans dans les Ardennes **financé** également **par le Groupe Vivescia** et ses filiales industrielles (Malteurop, Grands Moulins de Paris et Délifrance) à hauteur de 150 000 € pour **restaurer et déployer des aménagements d'hydrauliques douces** sur les **bassins versants** des ruisseaux du Longwé et du Lametz (Bouvellemont, Chagny, Baironet et ses environs, Jonval, La Sabotterie, Lametz, Marquigny, Montgon, Neuville Day et Semuy).
Ce bassin connaît en effet beaucoup de **problèmes d'érosion et d'inondation**.

L'**objectif** est d'instaurer 300 mètres linéaires de **fascines**, 1 km de **haie** double ou triple densité, 20 ha de **bandes enherbées**, des **perchoirs à rapaces** et de réaliser des **curetages ponctuels** selon les besoins.
Une fascine est une structure composée de branchages enchevêtrés et assemblés de manière à former un barrage, en amont duquel les matériaux fins s'accumulent. Elle est utilisée notamment pour modérer l'érosion des sols par ruissellement et par le vent sur les petits bassins versants.

Seront financés le diagnostic du territoire, l'expertise technique pour définir des solutions, les coûts d'aménagement et d'entretien sur 5 ans, l'accompagnement technique, la formation et la sensibilisation des agriculteurs à la biodiversité de ces cours d'eau, le suivi écologique et la communication sur le projet.

Comme pour le projet Trame Bleue aubois, une contractualisation pour prestation de service environnemental (**CPSE**) sera mise en place **avec chaque agriculteur** pendant une durée de **5 ans**.

Perspectives : Le projet va démarrer par une cartographie des zones prioritaires **début 2023.** L'impact de ces aménagements sera en effet évalué via des pêches électriques, des comptages nocturnes de la petite faune, des suivis de perdrix grises…
Ce projet va permettre pour la première fois de **mesurer l'impact de pratiques agricoles sur la biodiversité aquatique**.

Le projet en chiffres

- 2 bassins versants
- 10 communes concernées
- Un CPSE sur cinq ans

Les Partenaires Techniques et Financiers

VIVESCIA
08 FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE
adasea pour la dynamique des territoires
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDENNES
Fédération Départementale des Chasseurs des Ardennes

Sud Marne : créer et restaurer des trames vertes à l'échelle d'un territoire de 10 communes

Un redémarrage sur de nouvelles bases

L'objectif initial était d'accompagner près de 200 agriculteurs de 10 communes situées dans le Sud de la Marne (Montépreux, Lenharrée, Vassimont et Chapelaine, Haussimont, Sommesous, Soudé, Dommartin-Lettrée, Bussy-Lettrée, Vatry, Soudron) dans l'installation et le développement de trames vertes.

Grâce à l'**engagement financier du Groupe Vivescia** et ses filiales industrielles (Malteurop, Grands Moulins de Paris et Délifrance), ce projet lancé en 2019, puis mis en sommeil, va redémarrer sur de nouvelles bases.

Jean-Baptiste Prévost, agriculteur et membre du Codir de Symbiose, est le chef de file du projet piloté techniquement par Sylvain Duthoit de la chambre d'agriculture de la Marne.

Fin 2022-début 2023, ce dernier a **consulté les acteurs de la zone concernée** (Pays de Châlons, Agglomération de Châlons, chambre d'agriculture, Fédération des Chasseurs, GEDA, CETA, FDSEA, Maires, Associations foncières…).

Objectif : identifier les problématiques de terrain et leurs besoins en termes écologique, financier, administratif et réglementaire pour pouvoir **lancer des initiatives de Trame verte en phase avec la situation actuelle du territoire.**

L'objectif du projet est de répondre à ces besoins **en proposant des mesures innovantes** afin de répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Trame Verte et Bleue régionale 2023.

RSE et Compensation écologique : Symbiose, prestataire des entreprises

L'association Symbiose est identifiée comme **opérateur du dispositif EPITERRE** pour réaliser des **prestations RSE*** pour des entreprises privées sur le territoire du Grand Est.

** La RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises, ou Responsabilité Sociétale des Entreprises) regroupe l'ensemble des pratiques mises en place par les entreprises dans le but de respecter les principes du développement durable, c'est-à-dire être économiquement viable, avoir un impact positif sur la société mais aussi mieux respecter l'environnement.*

Epiterre

EPITERRE, c'est quoi ?

Epiterre est un dispositif issu de l'association entre la FNSEA et Imagin'Rural (dont Symbiose fait partie) qui propose aux entreprises et aux collectivités de construire des partenariats locaux avec les agriculteurs pour valoriser ou produire des services environnementaux.

Epiterre permet ainsi de relocaliser, sur le territoire français, les actions des entreprises en faveur de la biodiversité et de nouer au niveau local le dialogue entre entreprises, collectivités, citoyens et agriculteurs.

Chaque agriculteur impliqué dans un projet Epiterre se voit proposer un contrat de prestation de service environnemental (CPSE) l'engageant à mettre en place et maintenir des mesures agro-environnementales qui seront valorisées financièrement sur une certaine durée.

En 2022, Symbiose a travaillé avec le Medef dans le cadre de la RSE et Total en tant qu'opérateur éolien pour mettre en place des mesures de compensation de leurs projets.

Les Partenaires Techniques

adasea pour la dynamique des territoires

Epiterre

CPIE SUD CHAMPAGNE

Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne

MEDEF France : des haies pour compenser l'impact des Universités d'été

Epiterre a fait appel à Symbiose pour assurer une partie de la **compensation** de l'impact environnemental **(émission carbone)** du MEDEF occasionné par son événement « les Universités d'été 2020 » organisé les 26 et 27 août 2020.

Le projet en chiffres

- 5 agriculteurs engagés
- 4 km de haies
- Un CPSE sur six ans

Cette première prestation a pris la forme d'un projet d'implantation de **4 km de haies** autour de parcelles cultivées. La Fédération départementale des chasseurs de la Marne (FDC51) a accompagné la réalisation de ce projet en termes d'appui technique et de conseils.

En 2021, 5 agriculteurs se sont engagés dans cette démarche pour un accord contractuel de 6 ans. **Les plantations** démarrées à l'automne 2020, **se sont poursuivies et terminées** en 2021 sur les communes de Gourgançon, Connantre et Corroye.

Le choix de ces communes s'est fait dans une **logique de continuité de trame verte** du projet Sud Marne et sur un territoire pauvre en éléments structurants du paysage. Les premiers versements compensatoires ont été réalisés par le Medef aux quatre agriculteurs au printemps 2023.

Ce mode de contractualisation avec un grand opérateur économique tel que le MEDEF est **une opportunité de sensibiliser un nombre considérable d'entreprises** à la RSE et à la possibilité que leur offre le secteur agricole pour s'engager dans ces démarches éco-responsables, via Symbiose.

TOTAL : des mesures de compensation écologique d'un parc éolien

*Grâce à son **réseau de compétences** (expert écologiste, juriste foncier, animateur de territoire...) et son **réseau d'agriculteurs locaux**, Symbiose propose un **accompagnement de A à Z** pour les aménageurs de territoire comme les entreprises du secteur des énergies renouvelables.*

*La **méthode** proposée par Symbiose est **reconnue** depuis 2017 **par la DREAL Grand Est.** Les partenaires Symbiose (FDC08, FDC51, Chambres d'agriculture des Ardennes et de la Marne) sont intervenus à l'assemblée générale France Energie Eolien pour présenter l'accompagnement proposé par Symbiose et ses retours d'expériences.*

Dans le cadre d'un **parc de 16 éoliennes** déjà implantées dans la Marne sur les communes de la Chaussée sur Marne, Dampierre sur Moivre, Francheville, Omey, Pogny et Saint-Jean sur Moivre, Total Energie fait appel à Symbiose pour mettre en place des **mesures de compensation** :
-fenêtres à alouettes (placettes de 6 m X 6 m non semées) et oedicnèmes criards,
-bandes enherbées (en 2023),
-animations scolaires sur la thématique des énergies renouvelables (dès 2023 auprès de 4 écoles primaires pendant 3 ans).

Le **projet**, dont les partenaires impliqués sont la Fédération de Chasse de la Marne et le CPIE Sud Champagne, est **déjà lancé avec la mise en place de fenêtres à alouettes**.

Il s'étendra jusqu'en 2041.

En savoir plus sur l'accompagnement de Symbiose

Collectivités : une implication dans la trame verte

Des plantations de haies dans l'Agglomération d'Epernay

En 2022, dans le cadre de l'appel à projet Trame Verte et Bleue de la Région Grand Est qui permet la prise en charge de 80% du coût des plants et de la prestation de plantation, l'Agglomération d'Epernay a contacté Symbiose pour conduire plusieurs projets sur son territoire.

Après une analyse du territoire par un bureau d'études qui a permis d'identifier des zones sensibles où la Trame verte doit être renforcée, Symbiose est engagée pour réaliser **huit projets de plantation** (diagnostic terrain, montage de dossier de subventions, suivi de chantier).

En 2023, l'association va contacter les agriculteurs des zones concernées pour contractualiser avec ceux intéressés par une plantation de haie sur leur exploitation subventionnée à 80%.

Les Partenaires Techniques et Financiers

EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE

adasea pour la dynamique des territoires

CHAMBRE D'AGRICULTURE MARNE

Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne

Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE L'Europe s'invente chez nous

Innovation et partenariats scientifiques : du terrain aux publications

RTE : analyser l'impact des aménagements sous pylônes sur la biodiversité

*En 2016, la **reconstruction de la ligne électrique** à 400 000 volts qui relie Charleville-Mézières à Reims sur 80 km s'est achevée.*
Dans le cadre de son engagement en faveur de la biodiversité, RTE a contacté Symbiose afin de valoriser l'emprise sous les pylônes en ilots d'aménagements favorables au développement de la biodiversité.

*En collaboration avec les agriculteurs des territoires concernés, des **aménagements végétatifs** ont été implantés ou semés **sous plus de 80 pylônes** en 2018.*

Une base d'observation et d'analyse

Pour Symbiose, ces aménagements constituent depuis 2018 une base d'observation et d'analyse. Objectif : estimer l'**impact** de ces aménagements **sur le comportement et le développement des espèces** (faune, flore, insectes).

Un **suivi écologique** a été réalisé par des experts écologues en 2018, 2020 et **2022**. Ce suivi arrivant à son terme, de même que le contrat de partenariat, une réunion de restitution des données écologiques aura lieu en mars 2023.

Le projet en chiffres

- 3 types d'aménagements : couvert herbacé, couvert fleuri, couvert arbustif et herbacé
- 58 exploitants engagés
- 84 emprises de pylône aménagées
- Une convention sur une durée de 6 ans

Les Partenaires Techniques et Financiers

Miroir Environnement
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDENNES
Rte Le réseau de transport d'électricité
Réseau Biodiversité pour les Abeilles
Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne

APIBET : étudier l'impact des néonicotinoïdes sur les pollinisateurs

L'ITB (Institut technique de la betterave) a été mandaté par l'AIBS (Association interprofessionnelle de la betterave à sucre) pour réaliser une étude d'impact des pratiques agricoles sur les pollinisateurs dans le cadre du plan de prévention 2021/2023 accompagnant l'utilisation des néonicotinoïdes à titre dérogatoire sur betterave.

Un protocole co-construit par Symbiose, l'ITB et Phyteis

Symbiose et Phyteis sont les partenaires opérationnels de ce projet nommé Apibet et démarré en 2021 pour trois ans suite à la signature d'une convention.

Pour atteindre l'objectif ci-dessus en conditions réelles de culture, l'ITB et Symbiose ont co-construit le **protocole**, en collaboration avec Phyteis, **en s'appuyant sur celui du projet Agrapi en zone champenoise**, projet pour lequel Symbiose était l'opérateur terrain.
Apibet est réalisé à l'intérieur de cette zone dans un rayon de 5 km autour du rucher étudié.

Tout en assurant un **suivi de la dynamique des ruches**, Apibet se focalise sur la **recherche de résidus potentiels** de néonicotinoïdes et de leurs métabolites **sur les pollens** collectés par les abeilles **et le miel** produit par ces ruches suite à deux années d'interdiction de ces matières actives (2019 et 2020) et à leur réutilisation depuis 2021 sous dérogation.

Comme en 2021, **en 2022** Symbiose a **collecté les informations concernant les pratiques agricoles** auprès des agriculteurs dont les parcelles sont situées dans la zone de butinage.

Les partenaires

ITB Institut Technique de la Betterave

Phyteis Protéger les cultures Protéger le futur

CHAMBRE D'AGRICULTURE MARNE

URCA : vers une publication dans deux revues scientifiques

Un partenariat a été signé le 7 juillet 2021 avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) et deux de ses laboratoires, le IATEUR (Institut d'aménagement des territoires, d'environnement et d'urbanisme de l'Université de Reims) et EA 2076 HABITER pour capitaliser sur l'expérience de l'association via la rédaction d'un bilan scientifique.

Une enquête

Embauchée en novembre 2021, Eva Guilman a réalisé une enquête **de janvier à mai 2022** pour comprendre les conditions d'émergence et de diffusion territoriale des actions conduites par Symbiose.
41 entretiens ont été réalisés auprès d'agriculteurs, partenaires de Symbiose, financeurs, ou acteurs de territoire sans lien avec l'association.
Objectif : identifier de potentiels leviers de développement et accompagner le territoire dans sa transition agroécologique, paysagère et alimentaire.

Un séminaire de recherche-actions

Une dizaine de scientifiques français travaillant sur les mêmes problématiques que Symbiose se sont réunis en séminaire de recherche-actions le 20 **juin 2022**. Objectif : croiser les informations pour aider Eva Guilman à valider les thèmes de sa future thèse Cifre. Elle s'appuyera également sur les travaux de ces scientifiques pendant sa thèse.

Un colloque

Le **7 octobre** dernier s'est tenu le colloque **«Agroécologie-Paysages-Aménagement »** qui clôturait la première phase du partenariat scientifique entre Symbiose et l'URCA.

Ce colloque avait **trois objectifs** :
- restituer les travaux issus du partenariat URCA-Symbiose,
- faire intervenir des experts dans le domaine de l'agro-écologie et des paysages,
- réunir un public le plus divers possible (acteurs de terrain, élus, étudiants, chercheurs…) pour confronter les idées sur la transition agro-écologique.

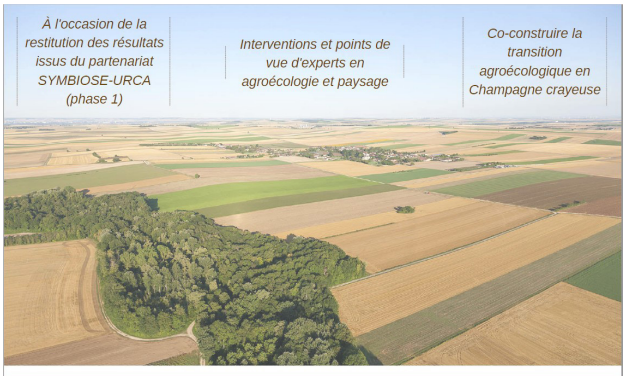

Rencontres régionales de recherche-action
Première Edition 2022

Retrouvez la **synthèse de cet événement** en scanant le QR-Code.

Retrouvez également les **videos complètes de toutes les interventions** sur le site de l'URCA.

Perspectives : Deux **articles scientifiques** issus de ce partenariat devraient paraître à l'automne 2023 : un en français dans la revue POUR (revue du Groupe Ruralités, Education et Politiques) et un second en anglais dans la revue Natures Sciences et Sociétés.
Une fois ces publications réalisées, **Symbiose pourra capitaliser sur tout le travail réalisé**.

Les Partenaires

PERSPECTIVES 2023

Symbiose poursuit son action sur le territoire champardennais avec les **projets de grande envergure déjà initiés** sur le terrain comme Apiluz reconduit pour la 3ème année.

Côté Trame verte, 2023 verra le **redémarrage du Projet Sud Marne** sur un territoire de dix communes grâce à l'engagement financier du Groupe Vivescia et de ses filiales industrielles (Malteurop, Grands Moulins de Paris et Délifrance).

L'**accompagnement de l'Agglomération d'Epernay** dans l'amélioration de la Trame Verte de son territoire va également démarrer concrètement avec pour objectif la plantation de haies sur huit zones identifiées comme sensibles.

De **nouveaux projets** vont se déployer sur le terrain avec la **montée en puissance de la Trame Bleue** : protection des mares dans le Chaourçois (Aube) et gestion et protection des ressources en eau dans les Ardennes. Symbiose élargit ainsi son champ d'actions.

Et **pour la première fois, l'impact des pratiques agricoles sur la biodiversité aquatique sera mesurée**.

SYMBIOSE REMERCIE L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES AINSI QUE LES FINANCEURS PUBLICS

Grâce à votre engagement, Symbiose, association reconnue protection de l'environnement et d'intérêt général :

- **mobilise des compétences** d'experts et d'animateurs pour sensibiliser des agriculteurs et des citoyens dans le domaine de la biodiversité
- **crée et diffuse des fiches pratiques** pour les agriculteurs et viticulteurs (aménagements biodiversité, informations scientifiques et techniques…)
- **impulse des projets de territoire** portés par les acteurs locaux agissant au profit de la biodiversité
- **partage ses recherches et analyses** via des articles, des communiqués, des participations à des colloques…
- **intervient auprès des scolaires** pour des actions d'éducation à l'environnement.

Symbiose
pour des paysages de biodiversité

Maison des Agriculteurs

2 rue Léon Patoux

CS 50001

51664 Reims Cedex

03 26 04 75 09

contact@symbiose-biodiversite.com

www.symbiose-biodiversite.com

@SymbioseBiodiversite

@Symbiose_biodiv

YouTube

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

LE DÉPARTEMENT Marne

CHAMBRE D'AGRICULTURE MARNE

Conception-Rédaction *: Symbiose -* ***Crédits photo*** *: CG92/Jean-Luc Dolmaire - Symbiose*
Impression *: Farman Communication*
Ce document a été imprimé sur du papier certifié PEFC